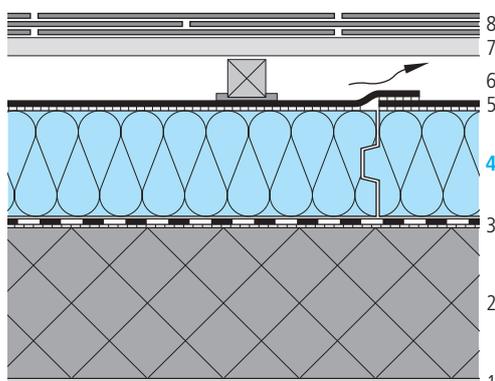


Isolation sur béton

swissporTETTO Alu Difuplan | Variante: swissporTETTO Voile Difuplan



Éléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Épaisseur mm	Conductivité thermique λ W/(m·K)
1 Crépi intérieur	8	0,700
2 Béton armé	200	2,300
3 swissporBIKUPLAN EGV3.5 v flam	3,5	0,230
4 swissporTETTO Alu Difuplan ^{1) a)}	var.	0,022 ^{b)}
5 Lé de sous-couverture soudé	–	–
6 Contre-lattage avec swisspor bande d'étanchéité pour les clous	–	–
7 Lattage	–	–
8 Couverture (par ex. Eternit)	–	–

Variante

¹⁾ swissporTETTO Voile Difuplan ^{a)} (λ_0 var. ^{b) c)})

Indications

- ^{a)} Admissible jusqu'à une altitude de référence h_0 de 800 m
- ^{b)} Conductivité thermique faisant foi: www.swisspor.ch, Produits
- ^{c)} Les panneaux isolants swissporTETTO Voile présentent une conductivité thermique λ_0 relative à leur épaisseur: 0,026 W/(m·K) de 80 à 100 mm | 0,025 W/(m·K) dès 120 mm

Caractéristiques de l'élément de construction

Épaisseur de l'isolant thermique mm	swissporTETTO Alu Difuplan			swissporTETTO Voile Difuplan		
	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C KJ/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C KJ/(m ² ·K)
80	0,26	0,05	79	0,30	0,05	79
100	0,21	0,04	79	0,24	0,04	79
120	0,18	0,03	79	0,20	0,03	79
140	0,15	0,03	79	0,17	0,03	79
160	0,13	0,02	79	0,15	0,02	79
180	0,12	0,02	79	0,13	0,02	79
200	0,11	0,02	79	0,12	0,02	79
220	0,10	0,02	79	0,11	0,02	79
240	0,09	0,02	79	0,10	0,02	79

Données physiques

- Résistance thermique superficielle intérieure $R_{si} = 0.13$ (m²·K)/W et extérieure $R_{se} = 0.04$ (m²·K)/W
- Données calculées pour une construction homogène
- Correction pour éléments d'ancrage: par ancrage $\Delta U_i = 0,003$ W/(m·K)

Protection contre le bruit

La sous-construction et le type de couverture sont déterminants pour la capacité d'isolation acoustique de la toiture en pente. Les données relatives à la capacité d'isolation acoustique se trouvent dans le chapitre «Protection contre le bruit»

OPB: Ordonnance sur la protection contre le bruit de la confédération et des cantons

Norme SIA: 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Mesures d'isolation thermique et protection contre l'humidité

MoPEC: Les exigences cantonales peuvent différer des modèles. Informez-vous directement auprès des différents offices cantonaux de l'énergie.

Norme SIA: 180 «Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments», 380/1 «L'énergie thermique dans le bâtiment»

Minergie: Vous trouverez les données concernant les exigences actuelles sous www.minergie.ch.

Indications de planification et de mise en œuvre

- La planification et la mise en œuvre doivent être conformes aux Normes SIA, ainsi qu'aux directives de pose du fabricant swisspor.